



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Yanko TODOROV

LABORATOIRE LPEM, UMR8213

Section 10 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Chères, Chers collègues,

Je crois fermement au rôle essentiel joué par le Comité national (CN) du CNRS pour garantir un recrutement, une évaluation et un accompagnement transparents des chercheurs, tout en préservant l'excellence scientifique et la renommée mondiale dont notre institution bénéficie depuis plus de 85 ans. Je suis convaincu que l'audace, l'indépendance d'esprit et la liberté de construire et porter ses projets sont les piliers d'une recherche de très grande qualité. Dans le même temps, le CNRS doit être un lieu où tous les talents et toutes les sensibilités ont leur place et peuvent s'exprimer librement, afin que cette grande entreprise collective bénéficie pleinement de la richesse que chacune et chacun peut y apporter. C'est là, selon moi, le cœur de la mission du Comité national — mission que nous devons mener de manière collégiale, démocratique et responsable. C'est animé par ces convictions que je me porte candidat, sous la bannière du SNCS, pour l'élection des représentants du collège A1 de la section 10 du Comité national.

Recruté au CNRS en 2009 (ancienne section 8) et promu DR en 2024, mes travaux portent sur l'interaction lumière-matière à l'échelle nanométrique, à travers des dispositifs quantiques optoélectroniques et nano-mécaniques opérant dans les gammes de fréquences Térahertz et Moyen Infrarouge. Au cours de mon parcours, mené dans quatre laboratoires (LPN 2002-2006, MPQ 2006-2020, LPENS 2020-2024, LPEM depuis 2024), j'ai développé une triple expertise en nano-fabrication, spectroscopie infrarouge, ainsi qu'en modélisation théorique de ces dispositifs. Mes activités incluent également des responsabilités en gestion de projets, en encadrement de jeunes chercheurs, ainsi que des engagements collectifs (responsable de l'axe MDQ au LPENS de 2021 à 2024, membre du CL du LPEM depuis 2025...). J'ai aussi participé à plusieurs actions d'enseignement et de jurys de concours. L'ensemble de ces expériences m'a offert une vision large du métier de chercheur et sur des domaines de recherche variés — des atouts que je souhaite mettre au service de la mission du Comité National.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 10 s'engagent POUR :

Candidates et candidats pour la prochaine mandature au comité national, nous prenons ici quelques engagements communs. En premier lieu, pour garantir un fonctionnement transparent et équitable au bénéfice de la communauté de la section 10 du CNRS, nous fournirons rapidement des retours d'évaluations étayés sous la forme de comptes-rendus de nos sessions annuelles et de nos échanges avec l'institut mais aussi, dans la mesure du possible, auprès des collègues ou candidates et candidats après les différentes sessions et concours.

Conscients de la responsabilité du comité national pour le fonctionnement et la préparation de l'avenir de nos disciplines, nous aurons à cœur d'accompagner les grands défis en matière de sciences de l'ingénierie. Ces défis, résolument interdisciplinaires, résonnent avec l'expertise des personnels et des laboratoires de notre section. Nous veillerons à réaliser des évaluations équilibrées entre l'ensemble des disciplines couvertes par la section 10, appréciant de manière qualitative l'excellence scientifique mais aussi les diverses facettes des métiers de la recherche publique. Nous continuerons à lutter contre les biais de genre sur le recrutement et le déroulé de carrière, et à favoriser l'attractivité pour les jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et contribuer à la résorption de l'emploi précaire. Nous serons aussi vigilants sur les écarts à l'éthique scientifique au bénéfice d'une recherche d'excellence. Nous serons enfin sensibles aux engagements collectifs, dans l'animation des structures de recherche ou encore dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions nécessaires à la transition environnementale. Ainsi, nous nous engageons à conduire notre mandat au service de notre communauté de recherche, attentifs aux personnels et à un suivi constructif des carrières tout en améliorant les échanges avec la section et au-delà, afin de renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 10

Nicolas TIERCELIN, IEMN UMR 8520

Aurélien BANCAUD, LAAS-CNRS

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social,

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.



Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

